



PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE MATANE

17 août 2015

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Jean-Guy Desrosiers :

- M. Desrosiers demande combien a coûté le plan directeur des infrastructures.

Réponse

- Le maire lui répond que le plan directeur des infrastructures a coûté environ 80 000 \$.
- M. Desrosiers demande s'il y a un règlement pour empêcher les citoyens qui tondent les pelouses de laisser la pelouse dans le chemin.

Réponse

- Le maire lui répond que c'est le Règlement sur la qualité de vie qui interdit cette pratique. Il y a possibilité d'émettre un communiqué si la problématique devient plus importante.

Monsieur Normand Bérubé :

- M. Bérubé demande s'il est possible ou légal de publier le projet d'ordre du jour le lundi.

Réponse

- M. Bérubé est informé que la personne responsable d'ajouter le projet d'ordre du jour des séances générales sur le site Web de la Ville était en vacances, mais qu'habituellement ce document y est mis au cours de l'après-midi dans la journée où une séance a lieu.
- M. Bérubé demande quand Street View sera disponible sur l'ancien territoire de la ville de Matane.

Réponse

- Le maire répond qu'il n'en a aucune idée, Google agit sans nous aviser.